

18 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole et la Ville de Lyon déploient des super-îlots pour apaiser la ville.

Apaiser et végétaliser sont les deux maîtres-mots de la politique de la Métropole et de la Ville de Lyon pour améliorer le cadre de vie des habitants. Dans ce cadre, les deux collectivités aménagent des super-îlots destinés à traduire, très concrètement, cette volonté politique. Depuis début mars, des travaux ont débuté place Danton et rue Léon Jouhaux (Lyon 3^e).

Ces aménagements se décomposent en 3 phases :

La 1^{ère} phase concerne la rue aux enfants Léon Jouhaux. La circulation automobile est désormais interdite de la rue Jouhaux entre la place des Martyrs de la Résistance et la rue des Rancy. Les travaux de sécurisation du groupe scolaire se traduisent par la piétonisation de cette partie de la rue longeant le groupe scolaire, la végétalisation et la création d'un espace accessible à l'ensemble des âges. Ces travaux commencés le 6 février ont été achevés le 10 mars dernier.

La 2^e phase est l'aménagement de la place Danton et de la rue du même nom. Il s'agit de la création d'une zone de rencontre favorisant les espaces d'échanges, de détente, la mise en avant des commerces existants et une végétalisation accrue. Les travaux ont débuté le 6 mars et s'achèveront le 28 avril.

La 3^e phase de ces travaux a pour objectif l'apaisement du quartier par la suppression de la circulation de transit à l'aide du changement de sens de circulation des voies avec la mise en place de la signalisation verticale et marquage au sol. Cet aménagement –au-delà de son objectif d'apaisement – est rendu nécessaire pour une question de mise en conformité avec la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM). Il se concrétise aussi par l'aménagement de 3 carrefours du secteur. Pour cette 3^e phase, les travaux ont débuté le 20 mars et se termineront le 28 avril.

Pour l'ensemble de ces travaux d'aménagement, une étude conjointe a été menée par la Métropole et la Ville. Ses conclusions ont été débattues lors de deux réunions publiques de concertation avec les habitants en novembre et décembre 2021. C'est à l'issue de cette concertation qu'ont été actés le choix du sens de circulation des voies, la fermeture de certains tronçons, la gestion des sens sur la place Danton, l'emprise des espaces verts sur la place et la rue Danton et l'aménagement de la rue Jouhaux entre la rue du Pensionnat et la rue des Rancy. Depuis le 13 février, une campagne de communication a été entreprise auprès des riverains avec la mise en place de totems d'information.

Contacts Presse :

Ville de Lyon : leila.kessi@ville-lyon.fr 07 86 25 98 14

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94

Le montant total prévisionnel des travaux pour la Métropole est de 750 000 €, la Ville de Lyon prenant en charge l'aménagement des espaces verts.

Ces aménagements et la végétalisation du secteur entrent dans le cadre d'un vaste projet de végétalisation du quartier dont les études ont débuté en décembre dernier et s'achèveront en novembre prochain avec les premières plantations en 2024.

Fabien Bagnon, vice-président en charge de la voirie et des mobilités actives : « Commencer la mise en place de super-îlots dans le quartier de la Part-Dieu est tout sauf anecdotique. Dans ce secteur très minéral, nous traduisons notre volonté commune, Ville et Métropole, d'apaiser la ville, de la rendre plus accueillante pour chacune et chacun. Par définition, l'espace public doit permettre à chacun d'y trouver sa place. En créant ces « respirations » urbaines au cœur de la ville, nous répondons à une attente des habitants et, grâce à la végétalisation de ces espaces, nous apportons une réponse au problème du réchauffement de nos villes et aux phénomènes d'îlots de chaleur ».

"Le super-îlot Danton sera un projet complet d'apaisement et de végétalisation, inspiré des pratiques barcelonaises. L'objectif est de permettre aux habitants, des enfants aux seniors, de se réapproprier de nouveaux espaces publics en toute sécurité et avec une réelle fraîcheur végétale." **Valentin Lungenstrass, Adjoint au Maire de Lyon délégué aux espaces publics.**

Contacts Presse :

Ville de Lyon : leila.kessi@ville-lyon.fr 07 86 25 98 14

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94